



# **SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

**TERRITOIRE DU SUD**

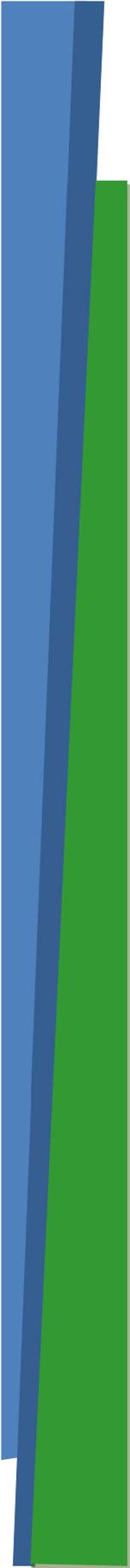
**Réseaux du Tricastin et de St Restitut**

**Année 2020**

**Rapport d'activité**

## SOMMAIRE

<b>1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD .....</b>	<b>4</b>
1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE .....	4
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS .....	4
1.2.1 Réseaux du Tricastin .....	4
1.2.3 Réseau sous pression de St Restitut.....	5
<b>2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2020 .....</b>	<b>6</b>
2.1 ORIGINE DE L'EAU.....	6
2.2 VENTE D'EAU.....	6
2.3 RENDEMENT DU RESEAU.....	8
2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE .....	8
<b>3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....</b>	<b>8</b>
3.1 SECURITE PUBLIQUE .....	8
3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE .....	9
3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION.....	9
<b>4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2020.....</b>	<b>9</b>
4.1 TRAVAUX SUR LES STATIONS.....	9
4.2 TRAVAUX SUR LE RESEAU .....	9
4.3 TRAVAUX FACTURES .....	10
4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2020 .....	10
<b>5- RELATIONS AVEC LES ABONNES.....</b>	<b>11</b>
5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	11
5.1.1 Tarification Agence de l'eau.....	11
5.1.2 Tarification pour les non professionnels.....	11
5.1.3 Tarification pour les professionnels.....	12
5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS.....	13



5.2.1 Continuité de service .....	13
5.2.2 Informations des irrigants .....	14
<b>6- LES PROJETS DU TERRITOIRE.....</b>	<b>15</b>
6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX TRICASTIN PRESSION ET ST RESTITUT .....	15
6.2 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN.....	15
<b>7- DONNEES FINANCIERES .....</b>	<b>16</b>
7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE .....	16
7.1.1 Fonctionnement.....	16
7.1.2 Investissement .....	16
7.2 IMPAYES.....	16
7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE .....	16
<b>8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS .....</b>	<b>17</b>

# 1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD

## 1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE

Communes de St Restitut, Soleyrieux, Suze la Rousse, St Paul 3 Châteaux, Clansayes, Donzère, La Garde Adhémar, Les Granges Gontarde, Valaurie.

## 1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

### 1.2.1 RESEAUX DU TRICASTIN

#### Station de production des Echaravelles

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon.

1 dégrilleur à l'entrée de la station de pompage commun pour les stations de pompage des réseaux « gravitaire du Tricastin » et « pression du Tricastin ».

La capacité maximale de la prise d'eau est de 5 400 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 10 à 620 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

Logement de fonction à proximité occupé par un agent du SID.

#### Réseau gravitaire du Tricastin

3 pompes de 1800 m<sup>3</sup>/h à 20 m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)

Capacité de production : 3 600 m<sup>3</sup>/h

1 Brise charge pour l'alimentation du canal gravitaire principal

Réseau de distribution sous la forme de canaux en béton positionnés sur le sol ou sur des plots en béton. 10 exutoires dans le contre canal CNR ou en puits perdus.

Le réseau est mis en fonctionnement uniquement la semaine sur demande des agriculteurs.

Remarque : la station de pompage d'Echaravelles et le réseau gravitaire sont des ouvrages domaniaux propriété de l'Etat Français (Ministère des finances sous la tutelle du ministère de l'agriculture).

#### Station de reprise du logis de Berre

Aspiration dans le réseau gravitaire -3 pompes

1 réservoir de 150 m<sup>3</sup>

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 98 Kw (Segment C3 : HTA non télélevé – HTA5 - CU)

#### Réseau sous pression du Tricastin

3 pompes de 540 m<sup>3</sup>/h à 95 m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)  
Capacité de production : 1 080 m<sup>3</sup>/h

1 réservoir d'une capacité utile de 500 m<sup>3</sup>

Réseau de distribution en canalisation fonte grise essentiellement et en fonte ductile, PVC et PEHD

---

#### 1.2.3 RESEAU SOUS PRESSION DE ST RESTITUT

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon pour alimenter la réserve de la Ronbine par siphon (Dn 400 mm)

#### Station de production de la « Ronbine » ou « Chamillet » ou « Fenouillet »

Aspiration dans la réserve de décantation d'une capacité de 5 000 m<sup>3</sup>  
4 pompes de 300 m<sup>3</sup>/h à m<sup>3</sup>/h à 160 m HMT.  
Capacité maximale de pompage de 900 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 580 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

#### Réservoir

1 réservoir de 1 000 m<sup>3</sup> dit de St Paul à la cote 179 m NGF

#### Surpresseur de St Restitut « Le Chameau »

Aspiration sur le réseau de distribution de St Restitut  
3 Groupes de pompage de 250 m<sup>3</sup>/h à 90 m HMT  
2 Groupes de pompage de 90 m<sup>3</sup>/h à 90 m HMT  
Capacité maximale de pompage de 750 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 250 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

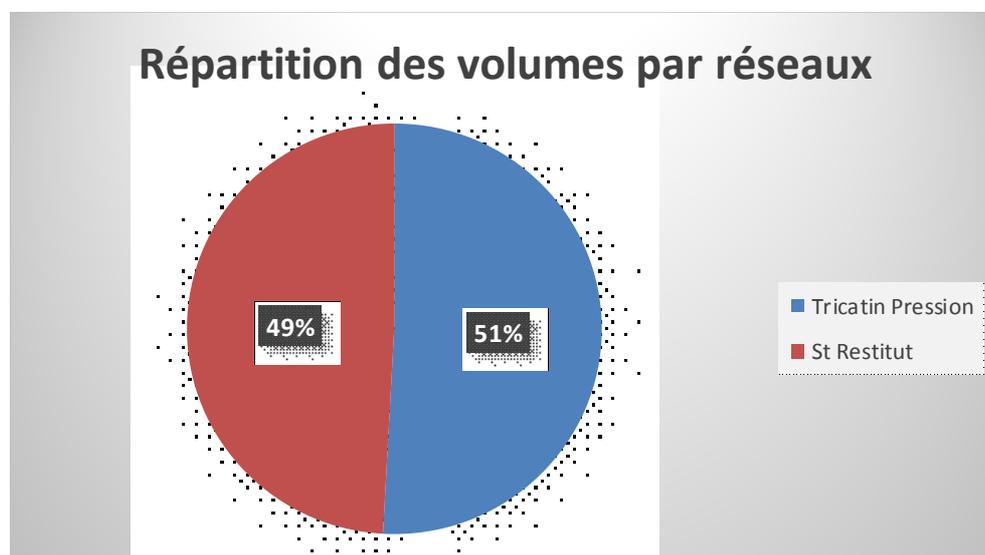
## 2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2020

### 2.1 ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée sur le territoire du Sud provient en totalité du Rhône.

#### Réseaux Pression

Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)
Tricatin Pression	Echaravelles	St Paul 3 Chateaux	Rhône	1 013 673
St Restitut	Chamillet	St Paul 3 Chateaux	Rhône	979 050
<b>Total Sud</b>				<b>1 992 723</b>



#### Réseau Gravitaire

Le volume prélevé pour le réseau gravitaire est de 3 836 347 m3. (Ce volume inclus les rejets aux exutoires des canaux).

### 2.2 VENTE D'EAU

#### Réseau du Tricastin Gravitaire

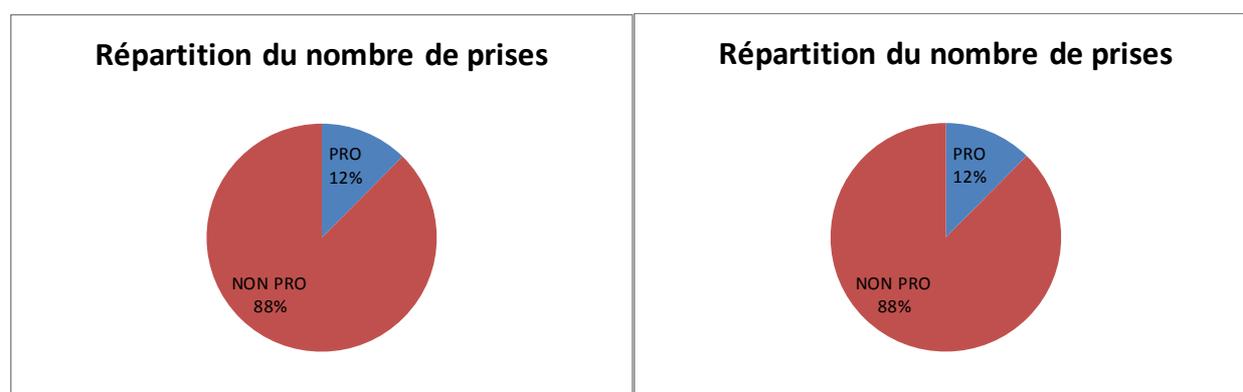
L'eau consommée sur le réseau gravitaire et le réseau du logis de Berre est vendue en fonction du débit souscrit et non pas en fonction du volume d'eau consommé. Les volumes consommés ne sont donc pas comptabilisés.

PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
St Restitut	2 511	260	400 498	400 498	166	50	9,65	1 539
Tricastin Pression	6 704		392 409	392 409	290	97	nc	nc
<b>Total</b>	<b>9 215</b>	<b>260</b>	<b>792 907</b>	<b>792 907</b>	<b>456</b>	<b>147</b>		

NON PROFESSIONNELS									
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ab	Conso annuelle par ab	Facturation annuelle par ab
St Restitut	700		78 835	82 916	172	167	4,19	113	118
Tricastin Pression	879		245 366	514 719	872	872	1,01	279	586
<b>Total</b>	<b>1579</b>	<b>0</b>	<b>324 201</b>	<b>597 635</b>	<b>1044</b>	<b>1039</b>			

TOTAL						
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients
St Restitut	3 211	260,15	479 333	483 414	338	217
Tricastin Pression	7 583		637 775	907 128	1162	969
<b>Total</b>	<b>7583</b>	<b>0</b>	<b>637 775</b>	<b>907 128</b>	<b>1162</b>	<b>969</b>

Synthèse par type de consommateurs			
Type	Nombre de prises	conso (m3)	Facturation (m3)
PRO	147	792 907	792 907
NON PRO	1039	324 201	597 635
<b>Total</b>	<b>1186</b>	<b>1 117 108</b>	<b>1 390 542</b>



## 2.3 RENDEMENT DU RESEAU

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Il s'agit d'un indicateur de performance du réseau. Plus il est élevé, moins les pertes (fuites, erreurs / imprécisions de comptage) sont importantes.

Réseaux	Rendement
Trication Pression	62,92%
St Restitut	48,96%

Les volumes utilisés par les irrigants du réseau gravitaire ne sont pas comptabilisés. Le rendement du réseau gravitaire est estimé à 15%

## 2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE

### Réseau de St Restitut

La consommation totale pour l'année 2020 est de 724 602 Kwh.

Soit une consommation de 1.506 Kwh/m<sup>3</sup> consommé.

**Ratio financier : 0.079 € H.T./m<sup>3</sup> facturés (abonnement inclus)**

Remarques : Ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR

### Réseau du Tricastin

L'évaluation des ratios énergétiques de façon identique au réseau de St Restitut n'est pas possible du fait du pompage des eaux pour irrigation gravitaire.

## 3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

### 3.1 SECURITE PUBLIQUE

Néant

### 3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Sites	Observations	Conventions	Visite précédente	Visite suivante
<a href="#">Couvière (Echevarelle)</a>	St Paul trois châteaux	APAVE R2208729-014-1	5 décembre 2019	novembre 2020
<a href="#">Logis de Berre</a>	Granges Gontardes	APAVE R2208750-014-1	5 décembre 2019	novembre 2020
<a href="#">Suppresseur le Chameau</a>	St Restitut	HCC/19/341	26 février 2020	2023
<a href="#">Chamillet</a>	St Paul trois châteaux	HCC/19/339	26 février 2020	2023

### 3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Aucun contrôle effectué en 2020.

## 4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2020

### 4.1 TRAVAUX SUR LES STATIONS

SP Chamillet	Renouvellement collecteur de refoulement - vannes et clapets anti-retour
SP Echaravelles	Renouvellement télétransmission
SP Echaravelles	Rebobinage moteur n°5 (gravitaire)

### 4.2 TRAVAUX SUR LE RESEAU

Réseau Tricastin gravitaire	3 casses de canaux béton (dont 1 lié à un sinistre)
-----------------------------	---

**Remarque : état de vétusté très avancé du réseau gravitaire**

Réseau Tricastin Logis de Berre	1 fuite sur réseau
---------------------------------	--------------------

Réseau Tricastin pression	12 fuites sur réseau (impact du séisme du Teil sur le réseau en Fonte Grise)
---------------------------	--

**Remarque : le réseau Tricastin pression est en fonte grise donc très sensible aux mouvements de terrain**

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

Réseau St Restitut	Néant
--------------------	-------

#### 4.3 TRAVAUX FACTURES

Il s'agit des travaux réalisés en régie par les agents du SID et facturés au demandeur ou au responsable en cas de sinistre.

Territoire du SUD	Nb réseau Tricastin pression	Nb réseau St Restitut	Nb réseau Logis de Berre	Nb réseau Gravitaire
Pose d'un compteur sur branchement existant	13	1	0	0
Création d'un branchement	4	3	0	0
Fourniture, pose d'une nouvelle borne et nouvelle sortie	0	2	0	0
Fourniture, pose d'une nouvelle sortie sur borne existante	1	4	0	0
Fourniture et pose d'une vanne	0	0	0	0
Réparation, changement et modification d'une borne	0	0	0	0
Réparation de conduite / canaux	0	0	0	1
Changement compteur (borne ou branchement)	0	0	0	0

#### 4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2020

Réseau du Tricastin : Station de pompage d'Echaravelles : Inspection du siphon d'amenée d'eau traversant la digue CNR par plongeurs par la CNR.

**Conclusion** : « ouvrages présentant quelques fissures de reprise de bétonnage datant de la mise en œuvre. La présence d'un important amas de grave et de déchets divers limitant la progression sous l'ouvrage : un curage est nécessaire afin de compléter l'inspection »

Une nouvelle inspection a été réalisée par les service du SID le 03 mars 2021 avec une mise à sec complète du siphon par pompage.

**Conclusion : « Ouvrage en bon état, envasement très limité, présence de fuites à l'entrée de l'ouvrage à reprendre conjointement à la prochaine visite »**

Réseau St Restitut : station de pompage de Chamillet : Curage de la bache de pompage – nettoyage et remise du fonctionnement automatique de la vanne d'alimentation du Lac à par des eaux du Rhône.

## 5- RELATIONS AVEC LES ABONNES

### 5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

#### 5.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2020, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 11 février 2020 est de 0,007€/m<sup>3</sup>.

#### 5.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers a également été uniformisé à l'ensemble du SID par délibération du 11/02/2020 :

- 1 m<sup>3</sup>/h ..... 73.20 € TTC
- 3 m<sup>3</sup>/h ..... 94.11 € TTC
- 5 m<sup>3</sup>/h ..... 125.48 € TTC
- 10 m<sup>3</sup>/h ..... 209.12 € TTC
- 15 m<sup>3</sup>/h..... 357.04 € TTC
- 20 m<sup>3</sup>/h..... 510.05 € TTC
- 30 m<sup>3</sup>/h..... 663.06 € TTC

Le prix du m<sup>3</sup> pour 2020 est de 0,126 € HT soit 0,1329 € TTC avec des minimums de facturation appliqués à chaque débit souscrit :

- pour les 1 m<sup>3</sup>/h et 3 m<sup>3</sup>/h..... 150 m<sup>3</sup> minimum

- pour les 5 m<sup>3</sup>/h..... 300 m<sup>3</sup> minimum
- pour les 10 m<sup>3</sup>/h..... 500 m<sup>3</sup> minimum

Soit une facture de 109.28 € H.T. soit 115.29 € T.T.C pour un compteur – 1 m<sup>3</sup>/h – 300 m<sup>3</sup>/an

### 5.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Le tarif professionnel n'est accordé qu'aux abonnés pouvant justifier d'un numéro SIRET en lien avec le titulaire du contrat d'abonnement.

Pour la saison 2020, le prix de vente a été fixé à (délibération du 11/02/2020):

#### **Réseau Tricastin Gravitaire**

Abonnement gravitaire .....l/s ..... 199.33 € H.T.

Abonnement Logis de Berre.....l/s ..... 208.00 € H.T.

#### **Réseau Tricastin Pression**

##### Part fixe

Abonnement 10 m<sup>3</sup>/h ..... u ..... 99.00 € H.T.

Abonnement 20 m<sup>3</sup>/h ..... u ..... 120.00 € H.T.

Abonnement 30 m<sup>3</sup>/h ..... u ..... 157.00 € H.T.

Abonnement 100 m<sup>3</sup>/h ..... u ..... 560.00 € H.T.

Part au m<sup>3</sup>..... 0.096 € H.T.

Soit une facture de 408.00 € H.T./ha pour une prise - 7 m<sup>3</sup>/h - 1 ha - 3000 m<sup>3</sup>/ha

#### **Réseau Saint-Restitut**

##### Part fixe

Abonnement à la surface...ha..... 194.00 € H.T.

Abonnement au débit...m<sup>3</sup>/h..... 9.25 € H.T.

Part au m<sup>3</sup>..... 0.104 € H.T.

Soit une facture de 591.75 € H.T./ha pour une prise - 7 m<sup>3</sup>/h - 1 ha - 3000 m<sup>3</sup>/ha

## 5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS

### 5.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

#### Mise en service des réseaux :

- Tricastin pression : du 15 mars au 2 avril
- Tricastin Gravitaire et réseau du logis de Berre : 10 avril
- St Restitut : 1<sup>er</sup> avril

#### Problème de ressources :

Néant

#### Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Qq alarmes de niveau bas du réservoir du réseau Tricastin Pression au mois d'Aout : témoin d'une consommation de pointe proche de la capacité maximale de la station de pompage.

#### Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

Coupures d'alimentation électrique programmées (Travaux sur le réseau ENEDIS) :

Echaravelles le 25/06 : 1 h

Logis de Berre le 15/06 : 1 h

#### Problèmes de fonctionnement réseaux:

Gravitaire : Accident sur le canal principal : arrêt du service pendant 4 jours du 10 avril au 14 avril => information des irrigants par SMS le 10/04/2020 et le 15/04/2020.

Réseau Tricastin pression : fuite sur la canalisation principale Dn 700 mm => information des irrigants par SMS le 20/07/2020 et le 22/07/2020.

#### Arrêt des réseaux :

- Tricastin pression : 29 octobre
- Tricastin gravitaire : 16 octobre
- St Restitut : 29 octobre

---

## 5.2.2 INFORMATIONS DES IRRIGANTS

Pas Informations spécifique

## 6- LES PROJETS DU TERRITOIRE

### 6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX TRICASTIN PRESSION ET ST RESTITUT

Maillage entre les réseaux du Tricastin Pression et de St Restitut sur la commune de St Paul 3 Châteaux afin de disposer d'un secours mutuel partiel en cas de dysfonctionnement d'une station de production.

Ce projet n'a pas reçu à ce jour l'aval des délégués du territoire.

### 6.2 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN

Estimation sommaire du projet : 6.500 000 € à 8 000 000 € H.T.

Ce projet n'a pas reçu à ce jour l'aval des délégués du territoire.

Ce projet vital pour le maintien de l'irrigation dans la plaine de la Garde Adhémar n'est pas financé à ce jour.

Ce projet est intégré dans le projet de territoire de HPR « Hauts de Provence Rhodanienne » dans le périmètre Drôme-Vaucluse.

Le Syndicat d'Irrigation Drômois a demandé l'inscription de ce projet aux aides de la CNR au titre de ces missions d'intérêt général (MIG)

## 7- DONNEES FINANCIERES

### 7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID

#### 7.1.1 FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 425 465,58 €.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 429 974,94 €.

**Soit un résultat de 4 509,36 € (83,5%).**

#### 7.1.2 INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 67 007,65 €.

### 7.2 IMPAYES

Au 31/12/2020, les restes à recouvrer sont les suivants :

Somme de Reste à recouvrer	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total général
SUD	2 052,88	368,54	1 232,86	507,31	443,76	1 708,40	53 939,50	60 253,25
<b>Total général</b>	<b>2 052,88</b>	<b>368,54</b>	<b>1 232,86</b>	<b>507,31</b>	<b>443,76</b>	<b>1 708,40</b>	<b>53 939,50</b>	<b>60 253,25</b>

Nota : Le reste à recouvrer concernant la facturation 2020 n'est pas représentatif puisque la facturation a été émise à la fin du mois de novembre 2020.

### 7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

Annuité 2020 : 2 140.17 € se décomposant en :

- Intérêts : 358.09 €
- Remboursement du capital : 1 782.08 €

Capital restant dû : 7 818.30 €

## 8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

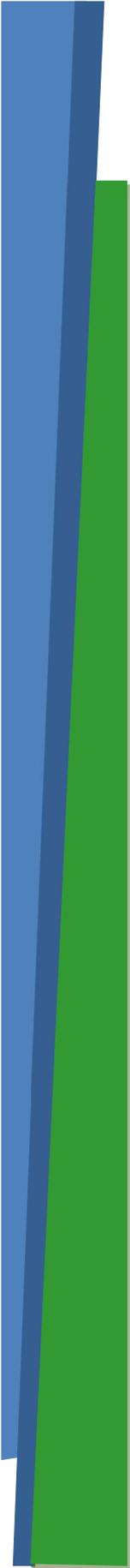
- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation
- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite



Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar – La Bâtie-Rolland etc....